



PRÉFET DE L'YONNE

SOUS-PRÉFECTURE
d'AVALLON

SERVICE DES RELATIONS AVEC
LES COLLECTIVITES LOCALES

ARRÊTÉ PREF-SPAV-SAT-2018-0006

fixant la liste des candidats pour le 1^{er} tour des élections municipales complémentaires dans la commune de Dannemoine

Le préfet de l'Yonne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code électoral et notamment ses articles L256 et R126,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'État dans les régions et départements,

VU le décret du Président de la République du 28 juillet 2017 nommant Monsieur Patrice LATRON, Préfet de l'Yonne,

VU l'arrêté préfectoral N°PREF/SCPPAT/BCAAT/2017/074 en date du 18 septembre 2017, donnant délégation de signature à Monsieur Abdelmajid TKOUB, Sous-Préfet d'Avallon,

VU l'arrêté préfectoral n°PREF-SPAV-SCT-2017-0014 du 12 mars 2018 portant convocation des électeurs de la commune de Dannemoine les 22 avril 2018 (1^{er} tour) et 29 avril 2018 (2^{ème} tour) en vue des élections municipales complémentaires,

VU les candidatures enregistrées,

SUR proposition de Madame la secrétaire générale,


ARRÊTÉ :

Article 1^{er}. – La liste des candidats en vue du 1^{er} tour des élections municipales complémentaires dans la commune de Dannemoine est fixée conformément à l'annexe ci-jointe.

Article 2. – La liste des candidats devra être affichée en mairie dès réception ainsi que dans le bureau de vote le jour du scrutin.

Fait à Avallon, le 6 avril 2018

Pour le Préfet,
le Sous-Préfet,


Abdelmajid TKOUB

Le sous-préfet d'Avallon et le maire de la commune de Dannemoine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ANNEXE A L'ARRÊTÉ PREF-SPAV-SCT-2018-0006 du 6 avril 2018

Fixant la liste des candidats pour le 1^{er} tour des élections municipales complémentaires dans la commune de Dannemoine

Élections municipales complémentaires 1^{er} tour du 22 avril 2018

candidats au scrutin majoritaire

Nombre de sièges à pourvoir : 4

- Madame Annie BOUTHORS
- Monsieur Didier CAMPANALS
- Monsieur André CHAMOIN
- Monsieur Pierre-Louis CROUZET
- Madame Auriane GREIF
- Madame Marie-Thérèse LOMBARD
- Monsieur Christian MOREAU
- Monsieur Franck RICHARD
- Monsieur Frédéric VALENÇON